

❖ OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

❖ PRODUIT

Libellé du produit : **FIDEAS SMART for CLIMATE Actions Eurozone**

Code Isin : FR0013369824

Devise : Euro

Concepteur du KID Priips : **FIDEAS CAPITAL** – 9, rue du Château d'eau – 75 010 Paris

Site web : www.fideas.fr - Pour plus d'informations : 01-78-09-19-89

Autorité compétente : Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Date de production du document : 30 décembre 2022

❖ EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

Objectifs :

Le Fonds est classifié : OPCVM « Actions des Pays de la Zone Euro »

Le Fonds a pour objectif de réaliser, par une gestion discrétionnaire, une performance supérieure à l'indice EURO STOXX Net Total Return (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée (5 ans), tout en participant à la lutte contre le réchauffement climatique par la prise en compte d'une notation « carbone » des sociétés et la diminution de l'intensité carbone du portefeuille. Son univers d'investissement est constitué des actions d'entreprises de grande et moyenne capitalisation des pays développés de la zone euro.

La stratégie repose d'abord sur une allocation du portefeuille sur plusieurs paniers d'instruments financiers visant chacun à représenter un facteur de performance, dite Multi-facteur ou Multi Smart Beta. Le panier « Value » par exemple, visera la sélection des titres perçus comme les moins chèrement valorisés ou encore le panier Taille sera composé de plus petites valeurs. La société de gestion mettra en œuvre une variété de facteurs et déterminera la pondération à appliquer entre eux pour atteindre son objectif de gestion.

Ensuite le fonds cherche à participer à la lutte contre le réchauffement climatique dû à l'émission de gaz à effet de serre et à favoriser la transition énergétique. La société de gestion met en œuvre une réallocation applicable à chacun des paniers dans l'objectif d'abaisser d'au moins 30%, au sein du portefeuille, l'intensité des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre et à augmenter au sein du portefeuille de 10% minimum la part des femmes occupant des fonctions de cadres. Elle cherche également à privilégier les sociétés en phase de réduction de leurs émissions. A cette fin, la société de gestion met en place une notation carbone des émetteurs sélectionnés ou sélectionnables. La notation des sociétés est essentiellement fondée sur le ratio entre les émissions (en tonnes d'équivalent CO²) et le chiffre d'affaires. Cet indicateur est calculé annuellement par rapport à un panel d'environ 1900 sociétés cotées. Il permet de comparer chaque société à l'univers des sociétés cotées dans les marchés développés (« best in universe ») et aux entreprises ayant une activité similaire (« best in class »). Les efforts de réduction de l'empreinte carbone sont pris en compte.

L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Investisseurs visés : Clients professionnels au sens de la directive Mifid, ayant un horizon d'investissement au moins égal à 5 ans, recherchant principalement une exposition aux actions européennes, et acceptant les risques associés. Le FCP peut servir de support à des contrats d'assurance-vie libellés en unités de comptes. Il est éligible au PEA.

Assurances : Non applicable.

Durée de vie : Le FCP a été créé pour 99 ans le 30/04/2020. La dissolution résultant d'une décision unilatérale du gestionnaire se ferait selon les modalités définies dans le Règlement du FCP. Une dissolution automatique résulterait d'obligations réglementaires.

Autres informations : Cet OPCVM est un FCP de droit français. CACEIS Bank est le Dépositaire de l'OPCVM. Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès du Dépositaire quotidiennement (jour J) avant 12 heures (heure de Paris).

❖ QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :	1	2	3	4	5	6	7
------------------------	---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit sur une période supérieure à 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. <i>Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	4 090 € -59,05%	3 430 € -19,25%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	8 100 € -18,97%	8 490 € -3,23%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	10 730 € +7,33%	13 820 € +6,69%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i>	14 390 € +43,94%	17 540 € +11,89%

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance médiane de ce produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2021 & 2022.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2014 & 2019.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2012 & 2017.

Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds et d'un indice de référence ou indicateur de substitution approprié.

❖ QUE SE PASSE-T-IL SI FIDEAS CAPITAL N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs étant conservés sur des comptes ségrégués chez le dépositaire, ces actifs ne seront pas affectés en cas de difficulté de la Société de Gestion. Toutefois en cas de défaut du dépositaire, qui est CACEIS Bank, Banque et prestataire de services d'investissements – agréée par l'ACPR, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement dans l'OPC.

❖ QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

La personne vous vendant ou vous conseillant au sujet de ce produit peut vous facturer d'autres coûts. En ce cas, cette personne vous fournira des informations sur ces coûts et vous montrera l'impact de ces coûts sur votre investissement au cours du temps.

Coûts au fil du temps :

La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour deux périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR.

Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	44 €	307 €
Incidence des coûts annuels *	0,44%	0,47%

* : Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,16% avant déduction des coûts et de 6,69% après cette déduction.

Composition des coûts :

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Composition des coûts		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	0 €
Coûts de sortie	0% de votre investissement avant qu'il ne vous soit restitué.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,44% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	44 €
Coûts de transaction	0% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0%. L'estimation affichée est basée sur la moyenne des commissions perçues au cours des 5 dernières années.	0 €

❖ COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée a été mesurée au regard de la nature des actifs éligibles à l'OPCVM. La sortie est possible à chaque établissement de la Valeur Liquidative de l'OPCVM (quotidienne).

Un désinvestissement avant la période de détention recommandée a une incidence sur les coûts de l'investissement. Il n'existe pas de frais ou pénalités spécifiquement appliqués en cas de désinvestissement avant la fin de la période de détention recommandée.

❖ COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Les réclamations peuvent être adressées par courrier postal ou courriel à :

FIDEAS CAPITAL - 9 rue du Château d'eau 75010 Paris ; 01-78-09-19-89 ; contact@fideas.fr

❖ AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les derniers documents sont disponibles sur le site internet <http://www.fideas.fr/fonds.php?id=Fideas-SfC-Actions-Eurozone> – « Clients institutionnels ».

Les autres risques et informations peuvent être obtenus gratuitement sur demande auprès du Service Clients à l'adresse contact@fideas.fr.

Les performances passées mises à jour lors de chaque clôture comptable ainsi que les scénarii de performance mensuels sont disponibles sur le site <http://www.fideas.fr/fonds.php?id=Fideas-SfC-Actions-Eurozone> – « Clients institutionnels ».